

# MARSILLY actu

## Dans ce numéro :

Venez(re)découvrir l'Accueil des Mars(c)illy de France	2
Les maisons montent	2
Les mots de l'opposition	2
Le troisième choc pétrolier	2
Modification du PLU	3
Des midis sportifs à Marsilly	3
Les Irréductibles Marseillois	3
Venez (re)découvrir la Baie de l'Aiguillon	4
Vibr'Accord en concert	4
Les Gazelles de la Baie	5
L'AS Baie	5
L'Atelier du Yoga	5
Le Jardin Partagé	5
Côte à Coast	6
Bibliothèque Municipale	6
Les Arts de l'Estran	6
Histoire et Culture	6

## MEMO

### Ouverture de la Mairie :

lundi, mardi et jeudi : 9h00 à 17h30  
 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30  
 Vendredi : 9h00 à 17h00  
 ☎ 05 46 01 30 10  
 ✉ mairie@marsilly.fr

### Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV

Jacques GLENEAUD (urbanisme) mardi : 9h à 12h

Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30

Laureyenne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv

Frédéric TRAN (politique de la ville, sécurité, jeunesse et sport) : sur rdv

### Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00  
 Mercredi après-midi : 15h à 18h00  
 ☎ 05 46 01 95 04

### Site internet et appli :

www.marsilly.fr  
 ltiwap (code marsilly)

Directeur de Publication : Hervé PINEAU

Comité de rédaction : Elus et associations

Crédits photos : Service Municipal et associations

Impression et tirage : 1 600 exemplaires - IMPRIMERIE ROCHELAISE

## L'Edito du Maire

« Fontaine jamais je ne boirai de ton eau »...  
 La prudence voudrait que l'on évite d'utiliser « toujours » et « jamais ».

Ce triste conflit entre européens vient nous rappeler que ce que nous croyions acquis pour toujours pouvait devenir éphémère. Le simple approvisionnement en blé de l'Europe, mais aussi du moyen orient et du Maghreb, inquiète déjà les spécialistes et affole les marchés. Cette agriculture qui nous entoure, qui semblait à beaucoup si facile et si triviale que chacun y allait de son avis et de ses assurances, s'avère être une arme ; or les armes on ne les laisse pas dans les mains des novices. Il faut donc être prudent avec le « plus jamais de produits russes ».

Bien sûr il n'est pas politiquement séant de l'évoquer aujourd'hui mais gardons-le à l'esprit tel que les Allemands le font pour le gaz. De même, les questions d'engrais, d'OGM, de pesticides... tous ces sujets maudits que l'on voulait voir s'éloigner et qui font des agriculteurs la population la plus exposée au suicide tant ils sont enfermés dans des paradoxes, doivent être regardés avec mesure et prudence.

Un jour nous pourrions peut être devoir revenir à une agriculture productiviste pour nourrir des hommes et travailler à la paix.

Il en va aussi de ces belles envolées sur l'énergie, où le vent et le soleil doivent nous sauver à jamais de tout, à condition d'y croire et d'insister au point que l'on pourrait se passer de ce qui a permis aux Français et à la seule France de glisser sur les chocs pétroliers.

Vérité présentée comme absolue mais contredite par les chiffres, les lois de la physique, de l'économie, l'expérience des autres - et même par l'aveu discret, de l'Etat - mais « vérité pour toujours », jusqu'à la crise.

Pour réveiller les sensibilités : le printemps va faire éclore les cultures autour de nous et les agriculteurs nous ont donné leur accord pour vous informer sur ce qui pousse : lentilles, lin, blé, orge, sorgho, maïs, féveroles ...  
 Vous vous promènerez bientôt avec d'autres yeux.

Bonne lecture,

Le Maire,  
 Hervé PINEAU

## Naissances à Marsilly

Dans le cadre de l'opération "coffrets naissance" mise en place depuis janvier 2021 par la commission Animation, 22 bébés marseillois (ses) ont reçu de la part de la Mairie un cadeau de bienvenue.

Nous adressons tous nos vœux de santé et prospérité à ces bébés et renouvelons nos félicitations aux parents.



## Agenda des manifestations

2/3 avril : Exposition de peintures, pastels, dessins et couture - LES ARTS DE L'ESTRAN  
 Salle SIMENON

26 mai : Concert Jazz - Parc SIMENON

18 juin : Concert VIBR'ACCORD - Eglise St Pierre 17h00

18 juin : Fête de la Musique - Place des Carrelets dès 18h00



Prochaine réunion  
du Conseil Municipal

**Mardi 24 mai 2022**  
à 19h00  
Salle du Conseil  
En Mairie

Retrouvez le  
compte rendu  
sur le site  
[www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

## Accueil des Mars(c)illy de France : RAPPEL

Le Comité d'Animation Marsellois et les membres de la Commission Animations du Conseil municipal préparent activement l'organisation de la manifestation des 25 et 26 juin prochains

Le programme détaillé sera diffusé début avril. Quelques Marsellois se sont d'ores et déjà proposés d'héberger des participants d'autres communes, qu'ils en soient vivement remerciés : si d'autres personnes souhaitent également le faire, elles peuvent se manifester auprès de la Mairie à l'adresse [mairie@marsilly.fr](mailto:mairie@marsilly.fr).

Enfin, les Marsellois désireux de participer aux repas sont invités à s'inscrire sans tarder auprès de l'accueil de la Mairie :

- ❖ 45€ pour le dîner dansant du Samedi
- ❖ 20€ pour le déjeuner du Dimanche (12€ pour les enfants jusqu'à 12 ans)

Règlement par chèque exclusivement, établi à l'ordre du CAM. »

## Les maisons montent

Samedi 12 mars, Mr Vermeren, historien, déplorait dans Sud-Ouest, au nom de la traque du carbone, la disparition de la belle architecture.



Désormais « il faut se résigner à des cubes de béton et voir des maisons typiques en pierre ou en brique détruites car insuffisamment isolées ». L'auteur conclut par ces mots « La France devient une autre Chine et nos enfants regarderont notre pays dans des albums photos[...] il restera l'Italie ».

Fatalité d'une pensée unique, quasi maoïste, assénée à tous sous peine d'être désigné coupable. Vous êtes nombreux à réagir à l'élévation des maisons qui viennent troubler de façon iconoclaste la tradition architecturale d'un village de l'ouest. Hélas une loi de 2000, la loi SRU, passée dans l'indifférence de tous, porte aujourd'hui ses effets. Le PLUI emporte cette mesure dans les espaces du centre bourg.

C'est d'autant plus dommageable que la rareté des terrains fait flamber les prix. Un auteur en concluait que la lutte des classes avait été remplacée par la lutte pour l'espace. Devant cette situation la commune a décidé de se mettre en posture pour préempter les grands terrains qui pourraient être vendus afin de maîtriser et d'organiser l'urbanisme.

## Les mots de l'opposition

Alors que l'aveuglement nationaliste tue en Ukraine et fait peser sur l'Europe la menace d'un conflit dramatique, son impact sur nos vies se fait déjà sentir. Augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières sont bien visibles et auront des conséquences durables sur le pouvoir d'achat des ménages.

Avec des recettes en hausse (+7,91%) et des dépenses en baisse constantes (-1,58%) sur les quatre derniers exercices, des investissements constamment reportés (-38,22% en 2021), les résultats financiers de la commune frisent l'indécence avec un taux d'épargne brute de près de 30% dont la valeur va diminuer plus rapidement maintenant compte tenu de l'inflation.

Sachant que la pression fiscale à Marsilly est l'une des plus importantes de la CDA il nous semble urgent de réduire dès cette année les taux d'imposition sur la commune, comme nous l'avons proposé à mi-mandat lors des dernières élections.

Sinon, l'immobilisme qui est la marque de fabrique de l'équipe en place se fait sentir dans de nombreux domaines : signalétique toujours insuffisante et défaillante, augmentation des chats errants au Port de la Pelle laissée à la dérive, réparations diverses (mur du cimetière, clôtures) à l'arrêt, nouveaux équipements (bancs publics, poubelles) toujours manquants.

En attendant l'embellie, prenez soin de vous et n'hésitez pas à contacter notre groupe pour toute idée, commentaire ou suggestion :

Tél : (Philippe Chanabaud) 06 33 44 17 09 -  
Suivez-nous sur [facebook.com/Marsilly2020](https://www.facebook.com/Marsilly2020)

## Le troisième choc pétrolier

Après 1973 guerre du Kipour, 1979 guerre Iran-Irak, 2022 Guerre Russo-Ukrainienne. Les prix de l'énergie s'envolent.

En parallèle la France suit le mouvement européen de réduction des émissions de CO2 et il semble cohérent de répondre aux aspirations de la majorité.

Faire coïncider les actes et le discours semble naturel. Les dispositions retenues il y a 50 ans ont été reprises dans un arrêté municipal qui fixe les températures des bureaux à 19°C en période hivernale et qui administre de la même manière les salles municipales.

Le tricot va redevenir tendance d'autant que nos amis irlandais en sont fans et en font des très beaux. Chiche que naisse un club de tricot ?



## Modification du PLUi



Afin de prendre en compte les nouveaux besoins du territoire et les projets d'aménagement situés dans les 28 communes de l'Agglo, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fait l'objet d'une 1ère modification de droit commun.

Cette modification permettra également d'inclure les projets d'envergure de l'Agglomération et les documents stratégiques élaborés depuis l'entrée en vigueur du PLUi :

- La Rochelle Territoire Zéro Carbone.
- La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales ;
- Le Plan Climat Air Energie Territorial, terme pudique pour dire « les éoliennes ».
- Le nouveau Schéma Directeur des Eaux Usées.
- Le Programme Local de l'Habitat (PLH) prochainement modifié.

Les maires, minoritaires à 4 voix près, ont demandé à la CDA de repousser l'introduction des éoliennes (prévues dans le PCAET) dans cette modification du PLUi, car la nouvelle loi 3DS permet de délimiter des zones où des éoliennes pourraient s'implanter. Ils n'ont pas été entendus. C'est une nouvelle forme de démocratie que la démocratie « directo-participative ».

Le PLH, lui, a des aspects croustillants. Nous sommes invités depuis plus de 10 ans à introduire 25% de logements sociaux dans les opérations foncières. Cela commence par la division de votre parcelle en 2 si elle est grande. Des promoteurs, mais aussi certains d'entre vous, se trouvent contraints de mettre à disposition des bailleurs sociaux une ou plusieurs parcelles. Or, lorsqu'ils veulent bâtir des logements sociaux à Marsilly, ces bailleurs se heurtent à l'Etat qui refuse de donner son agrément ! « Marsilly n'a pas encore atteint le seuil de 3500 habitants », (nous sommes à 3200) où cela devient obligatoire. Mais lorsque nous y serons, nous aurons des pénalités à verser car nous manquerons de logements sociaux ! L'honnêteté n'est pas de ce monde.

La réalité est que les caisses sont vides et qu'à force de distribuer de l'argent, n'importe où, n'importe comment, l'Etat n'assure plus les besoins de base. Logement, hôpital, sécurité, défense...

Sur l'essentiel de ses missions régaliennes, l'Etat recule mais communique bien. Nous avons néanmoins trouvé une parade, le bail social et solidaire (BRS), qui compte dans les logements sociaux. Vous achetez la maison, mais jamais le terrain, qui vous est loué pour 50 ans. Inutile de préciser que le montage juridique est compliqué. Mais la complexité n'est elle pas à la mode aujourd'hui ?

Les évolutions du PLUi demandées par Marsilly n'ont pas été incorporées, car probablement d'une ampleur insuffisante face aux grands projets de la CDA. Il n'en demeure pas moins que le législateur impose de demander l'avis des habitants: un registre papier est d'ores et déjà à leur disposition dans chacune des 28 communes ainsi qu'au siège de l'Agglo (6 rue St Michel à La Rochelle) pour recueillir leurs observations. Les remarques peuvent également être formulées via l'adresse mail dédiée : concertation-modification1-plui@agglo-larochelle.fr ou par courrier adressé à l'attention du Président de l'Agglomération.

Plusieurs réunions publiques d'information sont prévues. Pour le secteur de Marsilly, elle aura lieu le 28 avril à 18h30, Espace Michel-Crépeau à Nieul-sur-Mer. Une synthèse sera organisée le 17 mai à 18h30, L'Agora à Saint-Xandre.

L'enquête publique se fera à l'hiver 2022 pour une approbation de la modification au 1er semestre 2023.

Pour en savoir plus : [agglo-larochelle.fr/plui](http://agglo-larochelle.fr/plui)

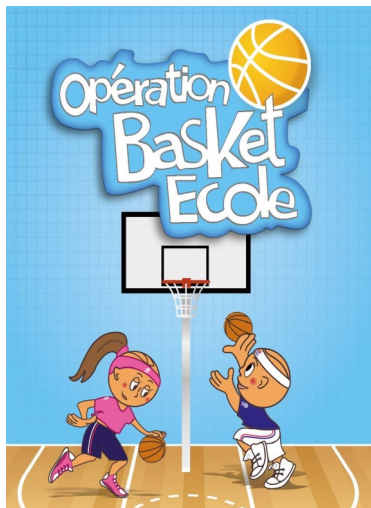
## Des midis sportifs à Marsilly !

La Municipalité se veut toujours plus dynamique en continuant de promouvoir la pratique de l'activité physique chez les enfants.

Après les dispositifs « Pass'sport pour tous » et « Oxygène », c'est le Basket-ball qui s'invite dans la cour de l'Ecole JEAN FERRAT.

L'action est menée en collaboration avec le Club de la Ruche Basket et l'encadrement sera assuré par l'éducateur de basket Nathan PIET (diplômé BPJEPS sports collectifs) pendant la pause méridienne. Cette activité sportive et ludique sera gratuite pour tous les enfants.

Frédéric TRAN  
Adjoint délégué aux Sports



## Les Irréductibles Marsellois !



C'est officiel, une équipe Marselloise sera engagée pour porter fièrement les couleurs de notre village pour la 21ème édition du Raid des Bords de Mer du 25 au 29 avril 2022.

Pendant cinq jours, Milo, Max et Maxence enchaîneront des épreuves sportives sur différents plateaux sportifs qui les mèneront de la Rochelle à Chatellailon-plage.

Ce Raid fait appel à des notions de solidarité et d'entraide où le groupe se trouvera en situation d'effort et de difficulté.

Ils seront confrontés à des ateliers plus différents les uns que les autres, on y trouvera cette année des épreuves de Kayak, de course à pied, d'escalade et même de tir à l'arc !

La Municipalité souhaite d'ores et déjà bonne chance à l'équipe des Irréductibles !

Frédéric TRAN  
Adjoint délégué aux Sports



## Venez (re)découvrir la Baie de l'Aiguillon



Localisée à l'aval du Marais poitevin et partagée entre la Vendée et la Charente-Maritime, la Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon s'étend sur 4 900 ha. Le paysage de la baie évolue au rythme quotidien des marées : les prés salés ou « mizottes », sont recouverts par la mer par fort coefficient, tandis que la vasière se découvre à marée basse. C'est un site d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants, qui y trouvent une nourriture abondante. Officiellement divisée en deux entités, la réserve est co-gérée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'OFB (Office français de la biodiversité), comme un seul ensemble.

Des suivis scientifiques sont mis en place afin de mieux comprendre et mieux gérer le site : comptages mensuels des oiseaux d'eau, suivi de la nidification des passereaux, mais ils ne s'arrêtent pas aux oiseaux ! La faune benthique, les poissons, la flore et les habitats ou encore la qualité de l'eau sont suivis de près par l'équipe de la réserve. Des missions de surveillance et de police de l'environnement sont également menées au sein de cet espace, notamment pour la pêche à pied et le braconnage des civelles. Le projet européen « LIFE Baie de l'Aiguillon » en cours sur la réserve, vise à restaurer et valoriser les habitats littoraux. Il prendra fin en juin 2022. Pour en savoir plus, allez voir le site du Life : <https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/>

Depuis août dernier, l'équipe de la réserve s'est agrandie avec la création d'un poste de Chargée de mission Education à l'environnement, permettant de développer l'animation sur et autour de la réserve. Au cours de l'année, des sorties « La Baie au fil des saisons » sont proposées gratuitement, où vous découvrirez quasiment chaque mois un site différent, accompagnés de l'animatrice et équipés de matériel d'observation. Les dates sont disponibles sur le site [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr).



Gravelot à collier interrompu, oiseau nicheur sur les plages de la Pointe de l'Aiguillon © RNN Baie de l'Aiguillon



Vue aérienne sur les prés salés et la vasière © RNN Baie de l'Aiguillon

## VIBR'ACCORD EN CONCERT A MARSILLY

Malgré une forte demande de plus en plus de villes comme Rochefort, Saintes, Fouras, La Rochelle et la Charente, MARSILLY reste, chaque année, une place incontournable, une plaque tournante !

Où VIBR'ACCORD et sa cheffe d'orchestre Colette SCHERMANN, aiment se produire avec un programme musical de qualité plaisant à écouter devant un public chaleureux et accueillant, composé de 35 musiciens (violons, violoncelles, harpe, percussions) et le renfort pour MARSILLY de quelques professionnels aguerris (prof. de musique).

Ils seront à l'Eglise de MARSILLY, le samedi 18 juin à 17h00.



Des vidéos sont visibles, ainsi que le site créé en 2021, par GOOGLE, ou YOUTUBE, et faire VIBR'ACCORD, pour un accès direct.

**Les Organismes :**  
Colette SCHERMANN et Jean-Paul CHAUVET  
Membres de la "COMMISSION PRODUCTION